

## C'EST QUOI ?

Le concours Outre-mer de la Fondation la France s'engage soutient des **projets d'innovation sociale développés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire** implantés dans les territoires ultra-marins. Ces projets doivent avoir un objectif de changement d'échelle.

Les 2 lauréats primés recevront une dotation de 100 000 € maximum (versée sur 3 ans) ainsi qu'un accompagnement adapté au changement d'échelle (y compris le financement d'un voyage d'une semaine à Paris). Les lauréats bénéficieront également de l'appui d'une communauté d'experts et de mécénat de compétences afin de faciliter leur essaimage, au plus près de leurs besoins.

## POUR QUI ?

Le concours Outre-mer du concours s'adresse aux structures de l'Économie sociale et solidaire (association, fondation ou entreprises agréées ESUS) dont le siège social est situé dans l'un des territoires ultramarins. Les structures doivent avoir été constituées depuis au moins 2 ans et disposer d'un budget annuel supérieur ou égal à 50 000 euros. Enfin la structure doit être porteuse d'un projet d'essaimage dans les Outre-mer.

## QUELS CRITERES ?

Tout au long du processus de sélection, les projets sont évalués sur la base de 4 critères par des jurés indépendants : **impact social, innovation sociale, capacité de changement d'échelle, efficacité démontrée.**

10 juillet 2018



Ouverture du questionnaire



15 octobre 2018  
18h (heure de Paris)



Clôture du questionnaire



novembre 2018



Instruction des dossiers par des jurés indépendants



24 janvier 2019



Jury en audioconférence  
15 finalistes



février / mars 2019



Remise des prix aux lauréats au CESE

GRAND MÉCÈNE  
DU CONCURS



MÉCÈNES



france.tv  
fondation

PARTENAIRES  
ORGANISATIONNELS

FRANCE ACTIVE  
Les entrepreneurs engagés

OUTRE-MER  
netwOrk

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DU CONCURS



Le Mouvement  
Associatif



CHAMBRE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE



MÉCÈNES FONDATEURS ET PARTENAIRES DE LA FONDATION



ARTEMIS

